

# Passerelle Radioprotection

Option RN

## PUBLIC

La formation s'applique à tout intervenant ayant déjà réussi une formation CEFRI dans une autre option pour un autre exploitant et amené à travailler en zone contrôlée dans une INB EDF et devant être habilité RP1.

## OBJECTIFS

Appliquer les règles de base de l'exploitant relatives à la radioprotection :

- La formation passerelle RP1 doit permettre à chaque stagiaire venant d'un autre exploitant de compléter ses connaissances et d'acquérir les exigences spécifiques d'EDF en réalisant une mise en situation sur chantier école.

## THÈMES TRAITÉS

- La formation passerelle est une formation recyclage RP1 qui a pour but de renforcer et de consolider les savoirs des intervenants dans les domaines couverts par la formation radioprotection niveau 1, ainsi que de maintenir leur niveau de pratique par la mise en pratique d'1/2 journée sur chantier école.
- Afin de garantir l'intégration du sens des règles et l'appropriation des connaissances, la formation passerelle débute par une « histoire tremplin » relative aux interventions sur CNPE.

## PRÉ-REQUIS

- Être en possession d'un certificat de stage PR d'une option autre que RN niveau 1 en cours de validité (tolérance 6 mois).

**et :**

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité (tolérance 1 an).

## PÉDAGOGIE

- Réalisation de scénarios formatifs sur chantier école
- Chantier école agréé EDF et certifié CEFRI F
- Organisme de formation agréé par EDF et certifié CEFRI F

### LIEU DE FORMATION

Pierrelatte

### DURÉE

14h / 2 jours

# IFCEN

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

### IFCEN

Centre de Formation  
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples  
6 Allée des Entrepreneurs  
26700 Pierrelatte

T: 04 75 54 20 10

accueil@ifcen.com - www.ifcen.com

## ÉVALUATION

Validation des acquis théoriques (VAT) par un questionnaire

## VALIDATION

Certificat de stage valable 3 ans (tolérance 6 mois)

## HABILITATION

La réussite à la VAT permet la délivrance de l'habilitation RP1 par l'employeur.

## RECYCLAGE

Durée : 2 jours. Renouvelé tous les 3 ans, avec 6 mois de tolérance.

**IFCEN**

*Centre de Formation  
de la Vallée du Rhône*

ZA les Tomples  
6 Allée des Entrepreneurs  
26700 Pierrelatte

**T: 04 75 54 20 10**

**accueil@ifcen.com - www.ifcen.com**